



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N°2 du 20 novembre 2023
Convocation du 13 novembre 2023

ORDRE DU JOUR

P.J. : Procès-verbal du CA1 du 25/09/23
Convention agence comptable lycée PMF
Demande renouvellement section Hand
Projet FSE
Budget 2024

LE LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 à 18h
SALLE POLYVALENTE 1-2 bâtiment SEGPA

I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Adoption du PV du CA du 25 septembre 2023 Décision

II – QUESTIONS PEDAGOGIQUES ET VIE SCOLAIRE

a) Résultats des élections - Installation des commissions Information/Décision
b) Projets et actions 2023-24 Décision
c) Renouvellement de la demande Section Hand Décision
d) Projet FSE Information

III - QUESTIONS FINANCIERES ET MATERIELLES

a) Voyage à Berlin 2024 / Voyage à Berlin 2023 (Don FSE) Décision
b) Conventions/contrats Décision
c) Budget 2024 (taux charge SRH - Délégation marchés) Décision
d) Décision budgétaire modificative Décision
e) Objets confectionnés Décision


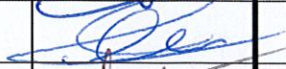
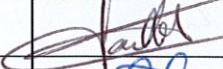

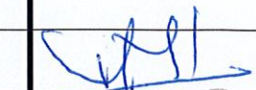
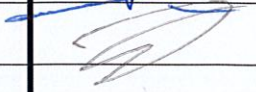






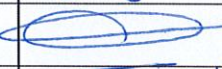





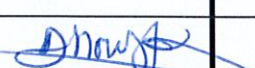

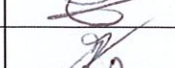


II – QUESTIONS DIVERSES

- Accueil des CM2 le 15 et 22 février 2024 Information
- « Pourquoi le collège ne communique pas sur l'évènement du lundi 13/11 sachant que ce qui est décrit dans l'article est erroné ? » Information
- Mise en place de la commission restauration Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION Du Lundi 20 novembre 2023 – 18h
Président de séance : M. Le Principal, DAVIAS Éric

Secrétaire de Séance :

(Quorum à votants présents)

NOMS DES TITULAIRES	TITRE, QUALITE OU FONCTION	Excusé	Emargement	Remplacé ou suppléé par	Emargement
M. DAVIAS Eric	Principal				
M. CHARRIER Laurent	Principal adjoint				
Mme MAILLOT Catherine	Directrice adjointe SEGPA				
Mme LE CLAIRE Marylise	Gestionnaire				
M JOURDAIN Stoïl	C.P.E.	X			
Mme AUBIN-SICARD Anne	Conseiller Départemental	X		M. BOUARD Luc	
M. FAVREAU Laurent	Conseillère Départementale	X		Mme RAMBAUD-BOSSARD Christine	
Mme BOUET Françoise	Représentante de la Commune				
M. LE LOUP Jean-Pierre	Représentante de la Commune				
M. FRIMAUDEAU Stéphane	Personnalité Locale				
M. ZONCA Bruno	Représentant des Personnels d'Enseignement et d'Education			Mme GUYON Sonia <i>ok</i>	
M. LOUIS Jean-François	" "			M. CANTIN Johann <i>ok</i>	
Mme HUITRIC Stéphanie	" "			M. GEFFROY Mathieu	
Mme TESSIER Geneviève	" "	X		M. MOUROUX Thierry	
M. GUITARD Amaury	" "				
Mme DAGUERRE Nadia	" "				
Mme LE CORRE Karine	" "				
Mme LESAGE Anne-Laure	Représentant Haxo Parents			Mme ARQUIS Amélie	
Mme VRIGNAUD Oriane	" "			Mme JAFFRE Nolwen <i>ok</i>	
Mme BIRON Angélique	" "			Mme VIEILLE Karine	
Mme PAVAGEAU Stéphanie	" "			Mme FOURNIER Isabelle <i>ok</i>	
Mme ALLIGNE Christelle	" "			M. BUTON Mathieu	
Mme FRANCHETEAU Fanny	" "			Mme PROUTEAU Céline	
M. BENON Emmanuel	" "			M. BEAULIEU Hervé	
M. ELINEAU Benoît	Représentant des Personnels ASSTOS				
M. CHANSON Guillaume	" "	X			
Mme ZARAVÉLO Anousky	" "				
M. GENDRONNEAU Tom – 3E	Représentant des élèves			MME BOUCONTET Mathilde 3E	
MME HUCHET Camille – 3G	" "			M. FORTIN Gabriel 3D	
MME JERRI Lina – 4B	" "			MME HUC-TORDOIR Léa 3A	
Mme VIOT Charline	Agent comptable				

LAINÉ Stacy (AED)



BURTON Kemy (Maths)



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2023

Ouverture de la séance à 18h, M. le Principal indique que le quorum est atteint (23 votants).
Le secrétariat de séance est assuré par Mme LE CLAIRE (corps électoral : Administration)

➤ La signature de la liste d'émargement

Le Principal indique une modification de l'ordre du jour à savoir que le point II d) est avancé en début de CA pour que Stacy LAINE, AED, nous présente le projet FSE.

I – ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CA DU 25/09/2023

Le Principal soumet au vote des membres du CA le procès-verbal du précédent CA.

Vote (23 votants) – Acte n°1

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

II – QUESTIONS PEDAGOGIQUES ET VIE SCOLAIRE

a) Résultats des élections – installation des commissions

Le Principal soumet les listes établies pour les différentes commissions et demande s'il y a des observations et des modifications à y apporter.

Un parent d'élève élu ne souhaite plus siéger par manque de disponibilité. Il est remplacé par une élue suppléante. Il y aura donc 7 représentants de parents titulaires et 6 suppléants.

Vote (23 votants) – Acte n° 2

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

b) Projet FSE

Le Principal présente Mme Stacy LAINE, Assistante d'Education, qui gère le Foyer socio-éducatif. Elle a élaboré un projet éducatif qui s'appuie sur 3 axes :

- favoriser le F.S.E. comme un lieu de découverte, d'échanges et de pratiques innovantes, dans une logique de vivre ensemble.
- Construire des projets enrichissants
- Appréhender le F.S.E. comme un A.C.M dans l'organisation de sorties et de voyages scolaires.

Dans un deuxième temps Mme Laine présente un séjour à St Jean de Monts pour 20 jeunes (adhérents du F.S.E) qui aura lieu du 22 au 24/04/2024.

Un représentant de la commune demande les sources de financement du F.S.E. Le Principal indique qu'il y a des cotisations et des actions menées tout au long de l'année scolaire (ventes diverses, photos de classe...). Combien d'adhérents cette année ? 354 et adhésion de 10€ pour l'année scolaire dégressive de 2€ à chaque vacances.

c) Renouvellement de la demande Section Hand

Le Principal soumet au vote du CA la demande de renouvellement de la section sportive Handball 2023/2024.

Un représentant de la commune demande l'origine géographique des élèves concernés : un peu plus de la moitié sont hors-secteur.

Vote (23 votants) – Acte n° 3

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

d) Projets et actions 2023-24

Le Principal a présenté le tableau des projets et actions 2023/2024 au CA du 25 septembre 2023 mais depuis il y a eu quelques nouveautés :

- Sortie à la CCI de la Vendée le 28/11/23 pour les classes de 5ème (action « Rêve ton avenir » opération CLEE.
- Sortie de l'atelier robotique au Lycée Rosa Parks le 5/12/23
- Journée « Côté filles » au Lycée Rosa Parks le 12/12/23 (ouverts aux filles de 3ème et de 4ème SEGPA)
- Sortie à Graffiti urban radio le 18/01/2024 pour les 5A
- Sortie à l'Historial et à la Chabotterie le 01/02/2024 (4E)
- Sortie au Musée Malraux le 02/02/24 (6E)
- Spectacle de Pickles Company « Show Junior » au gymnase Haxo le 25/03/24 pour les 5èmes
- Voyage à Berlin du 27 au 31/05/2024 pour les 3èmes germanistes

Vote (23 votants) – Acte n°4

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

III - QUESTIONS FINANCIERES ET MATERIELLES

a) Voyage à Berlin 2023 (Don FSE) / Voyage à Berlin 2024

Le Principal demande l'autorisation aux membres du CA de percevoir le don du F.S.E d'un montant de 1705,19€ pour le solde du voyage à Berlin 2023.

De même, le F.S.E va verser 22,50€ par élève adhérent pour le séjour à Londres qui aura lieu du 26/11 au 01/12/23. Un acte est nécessaire pour pouvoir passer la recette avant la fin de l'exercice dans la comptabilité du collège Haxo.

Vote (23 votants) – Acte n°5

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

Puis la gestionnaire présente le projet de séjour à Berlin du 27 au 31/05/2024. Ce voyage concerne 17 élèves de 3ème germanistes accompagnés par Mme CHOTARD et Mme GONTIER.

Le coût du séjour par participant s'élève à 578,00€. Ce prix devrait être diminué par l'obtention de subvention et la mise en place d'actions afin d'arriver à 400,00€ pour les familles.

Une représentante des parents d'élèves s'étonne car le tarif annoncé par l'enseignante était 350,00€. Le Principal indique que le budget prévisionnel tient compte des augmentations liées au transport en avion et au prix des sorties qui peuvent varier très rapidement selon la période.

Vote (23 votants) – Acte n°6

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

b) Conventions / Contrats

La gestionnaire présente la convention définissant les modalités de fonctionnement de groupement de service « agence comptable » du Lycée Pierre-Mendès-France.

A compter du 01/01/2024, un reversement forfaitaire annuel d'un montant de 100€ est proposé à l'approbation du CA concernant les charges de fonctionnement courant.

Mme VIOT, l'agent comptable, explique que cela permet de couvrir les coûts des copies, frais de téléphone et de déplacement...

Vote (23 votants) – Acte n°7

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

c) Budget 2024 (taux charge SRH-Délégation marchés)

La gestionnaire présente le budget prévisionnel 2024.

Elle explique qu'en amont, les membres du CA devront aussi voter pour le taux de charges de 18 % pour le service Restauration et Hébergement que la collectivité laisse libre de fixer. Ils devront également sur l'accord de délégation de signature des marchés au chef d'établissement.

M. DAVIAS explique aux nouveaux membres élèves du CA ce qu'est le taux de charges.

La gestionnaire présente les nouveautés liées au passage de la comptabilité du collège à l'application [op@le](#) en septembre 2024 :

- plus de service des bourses (qui seront suivies en comptabilité uniquement à l'agence comptable)
- plus de neutralisation d'amortissement des immobilisations dans le service Administration et Logistique (réalisée au moment du compte financier 2024)
- plus de contribution entre les services

C'est un grand changement d'autant que le collège a une seule facture de viabilisation pour tout le collège et qu'il n'est pas évident de faire une estimation sans sous-compteur de la restauration. La gestionnaire explique que le Service Restauration et Hébergement est calculé suivant des règles et taux précis. On prend en compte les recettes (essentiellement des familles et commensaux) auxquelles on ôte les versements à la collectivité et les charges de fonctionnement pour obtenir le crédit nourriture (ce qui reste en denrées dans le plateau). Ce service est plus important que l'année dernière car les tarifs ont augmenté en septembre dernier.

Un représentant des personnels souhaite que le document de présentation présente des informations comparatives avec l'exercice 2023.

L'agent comptable, Mme VIOT, explique que le service Restauration et Hébergement est désormais autonome et soumis aux aléas et fluctuations (charges du personnel, de fonctionnement et de réparation). M. DAVIAS informe les membres du CA que la cuisine sera dotée par le département de la Vendée d'un nouveau tunnel de lavage de la vaisselle et d'un salad'bar (en janvier).

La dotation de fonctionnement allouée au collège HAXO par le département est en hausse du fait de la revalorisation des crédits de viabilisation pour faire face aux coûts d'énergie en augmentation. (+21095,00 € par rapport à 2023). Elle évolue ensuite en fonction du nombre d'élèves au collège.

La gestionnaire explique l'élaboration du budget en services et détaille chacun de ces services en dépenses et recettes.

I Mme LE CLAIRE présente tout d'abord le service « Vie de l'élève » qui est identique à l'année passée : les « Fonds sociaux et Aides départementales » sont couverts par les subventions correspondantes.

II Le service « Activités pédagogiques » est augmenté, cette année, car les lignes budgétaires ont été ouvertes pour les séjours prévus à Londres et Berlin.

La hausse des frais de fonctionnement (papier, copieur, transports...) est en partie compenser grâce à la diminution des crédits sur les sorties et actions culturelles. Ces dernières sont en effet essentiellement réglées dorénavant via le pass culture.

M. DAVIAS explique brièvement comment fonctionne la plate-forme ADAGE. Un représentant des parents demande comment se calcule le Pass culture : c'est une somme globale attribuée pour tout le collège, appuyé sur l'effectif des élèves. Les classes de 6^{ème} et 5^{ème} y ont également accès cette année.

La gestionnaire indique que tous les projets ont été pris en compte quand ils étaient connus (ex : demandes faites à la dernière réunion du CESCE : Comité d'Education à la Santé, Citoyenneté et Environnement). Les recettes de ce service viennent en grande partie de la participation financière des familles pour les voyages et des subventions de la collectivité territoriale. Ce service a besoin d'un prélèvement sur fonds de roulement de 21082,00€.

Un représentant des personnels demande de combien était le prélèvement pour 2023 à titre de comparaison. Mme LE CLAIRE n'a pas le chiffre exact mais indique qu'elle fait en sorte que cela soit à peu près identique d'une année sur l'autre.

III Le service « Administration et Logistique » a été étudié de manière à minimiser le recourt au prélèvement sur fonds de roulement tout en couvrant les besoins administratifs, les contrats, l'entretien et la viabilisation. Les recettes proviennent exclusivement de la subvention de fonctionnement du département de la Vendée qui fixe un minimum de 54768,00€ sur la viabilisation. Il est prévu aussi pour ce service un prélèvement de 6420,00€.

IV Le Service Opération en Capital concernant les achats supérieurs à 800,00€ a été ouvert comme les années précédentes engageant un prélèvement sur fonds de roulement supplémentaire de 3000,00€.

Un représentant des personnels enseignants s'interroge sur la diminution régulière du fond de roulement. M. DAVIAS explique que les crédits sont ouverts plus largement afin de permettre d'engager les achats sans passer par des décisions budgétaires modificatives pour vote, très tôt dans l'année. Mais la totalité des fonds engagés ne sont généralement pas utilisés.

Le Collège Haxo a une bonne santé financière et ne rencontre pas pour l'instant les difficultés de petits établissements.

Le fait de demander un prélèvement sur fonds de roulement est un risque calculé qui oblige à suivre de près la gestion et à réfléchir constamment à la façon de diminuer ou rentabiliser les frais engagés pour le bon fonctionnement du collège.

Un représentant des personnels propose de se fournir en papier recyclé pour la reprographie. La gestionnaire est ouverte à toute proposition et explique qu'en ce moment l'éclairage solaire est en cours d'installation pour l'extérieur.

M. DAVIAS indique que le département s'est emparé de la question du bâti du collège pour améliorer dans l'avenir la consommation et le confort.

- Vote pour le taux de charges du SRH maintenu à 18 %

Vote (23 votants) – Acte n°8

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

- Vote pour la délégation de signature des marchés au chef d'établissement

Vote (23 votants) – Acte n°9

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

- Vote du budget prévisionnel 2024 avec le prélèvement sur fonds de roulement de 30502,00€

Vote (23 votants) – Acte n°10

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

d) Décision budgétaire modificative

La Gestionnaire indique qu'il n'y a pas besoin de faire passer une DBM au CA. Par contre, étant donné que la subvention de l'État pour les manuels scolaires n'a pas été suffisante et que le Rectorat en donne la possibilité, elle demande l'autorisation aux membres du CA, sous couvert de l'accord de l'Agent comptable présente, de dé-spécialiser des crédits rectoraux pour compenser le manque de 1107,04€.

Vote (23 votants) – Acte n°11

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

e) Objets confectionnés

La directrice de SEGPA présente les tarifs proposés pour la vente d'objets confectionnés par la SEGPA. Il n'y aura pas de vente aux élèves et à l'extérieur. Pour donner suite à une question d'un représentant des parents, elle confirme que la liste est exhaustive et que la production dépendra des projets pédagogiques.

Vote (23 votants) – Acte n°12

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

IV- QUESTIONS DIVERSES

a) Accueil des CM2 Crayons de soleil – 15 et 22 février 2024

Vote (23 votants) – Acte n°13

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
23	23	0	0

b) « Pourquoi le collège ne communique pas sur l'évènement du lundi 13/11 sachant que ce qui est décrit dans l'article de presse est erroné ? »

M. DAVIAS explique que la Direction académique a été sollicitée et lit la réponse qui lui a été faite :

La direction académique ne communique pas par voie de presse avec les partenaires ou les familles

Répondre à ce type d'article peut créer une nouvelle polémique inutile et ajouter de la confusion.

Le plus important est la communication directe de l'établissement avec les familles

Il ajoute que pour donner suite à ce qui s'est passé le 13/11/23, une communication a aussitôt été faite aux familles des élèves de la classe concernée et qu'il y a un conseil de discipline prévu.

Une représentante des personnels ajoute que l'article de presse sous-entend le contraire de ce qui s'est passé. M. DAVIAS remercie le soutien de l'APE.

Un représentant de la commune demande ce que l'enfant est devenu : il est chez lui et sera suivi psychologiquement.

c) Est-il possible de mettre en place une commission Restauration ?

Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'ils ont des retours d'élèves qui ont faim et disent ne pas pouvoir avoir plus. Il est proposé de faire un sondage et de créer une commission restauration. La gestionnaire et le chef de cuisine, présent au CA, y sont favorables et sont ouverts aux propositions.

Un représentant des parents d'élèves ajoute une question diverse concernant la difficulté de certains parents à comprendre le processus d'auto-évaluation dans lequel est engagé le collège. Cela explique sans doute le peu de retour et de présence dans les commissions.

M. DAVIAS explique le calendrier et l'élaboration prochaine de questionnaires. Un représentant de la commune demande explications sur l'auto-évaluation → réponse de M. DAVIAS.

Un représentant des parents d'élèves demande s'il est possible de mettre prochaine commission en dehors des heures de cours → c'est le cas (17h-18h)

19h50 : départ de Mme BOUET et M. ELINEAU

M. DAVIAS pose 2 questions aux représentants des parents d'élèves :

- Est-il possible, dans le cadre de l'auto-évaluation de faire passer auprès des familles des questionnaires (orientation et satisfaction) par Pronote pour un retour au 20/12/23
- Est-il possible de faire un appel à candidature pour le forum des métiers (Orientibus) les 9 et 10/01/2024 (actions pour les 3èmes) afin qu'un ou plusieurs parents d'élèves soit présent sur une demi-journée.

Fin de la séance à 20h

La secrétaire de séance



Le Président

